

05-SEP-2007

The Giant Destroyer

“Un tueur à gaz efficace”

Tue rapidement les rats, les taupes, les gaufres et les spermophiles dans leurs trous, tunnels et terriers.

DOMESTIQUE

GURANTIE: Soufre 34,8%

AVERTISSEMENT: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Après l'allumage, la cartouche produit des gaz toxiques (tels que les oxydes de soufre). Les émanations peuvent être nocives si inhalées. Consulter le verso de cette fiche pour des énoncés de précautions supplémentaires.

NO. D'HOMOLOGATION 12669 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

MODE D'EMPLOI: L'utilisation de ce produit non conforme aux directives de l'étiquette constitue une infraction de la loi fédérale.

Utiliser seulement dans les terriers et ne jamais utiliser dans les édifices. Consulter le verso de la fiche pour les directives complètes.

AVERTISSEMENT: Bien dégager le tunnel avant d'insérer le tube. Si le trou n'est pas bien dégagé il y aura un contre-feu.

TM-RM INC DBA ATLAS CHEMICAL CORP, PO BOX 141 CEDAR RAPIDS, IA 52406

1-319-377-8921

Contenu Net: 56,7 g

05-SEP-2007

## LE DESTRUCTEUR GÉANT

Le Super Gasser

Tue les gaufres, taupes, marmottes communes, rats, mouffettes et spermophiles.

Ce produit est utilisé avec succès depuis plusieurs années pour le contrôle des rongeurs.

## LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE :

soufre: 34,8%

AVERTISSEMENT – GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS CONSULTER LE VERSO DE CETTE FICHE POUR DES ÉNONCÉS DE PRÉCAUTIONS SUPPLÉMENTAIRES

NO. D'HOMOLOGATION 12269 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DOMESTIQUE

TM-RM INC. DBA ATLAS CHEMICAL CORP.

P.O. BOX 141

CEDAR RAPIDS, IA 52406

1-319-377-8921

Contenu net: 227 g

## MODE D'EMPLOI

L'utilisation de ce produit non conforme aux directives de l'étiquette constitue une infraction de la loi fédérale.

### Comment utiliser le DESTRUCTEUR GÉANT

1. Repérer le tunnel principal et dégager une ouverture pour l'insertion facile de la cartouche. S'assurer que toute autre ouverture est scellée.
2. Bien insérer la mèche dans la cartouche en assurant que 5 cm de la mèche dépasse de la cartouche.
3. Allumer la mèche et insérer la cartouche dans l'ouverture du tunnel. Le temps minimum de combustion est de 5 secondes.
4. Lorsque la cartouche commence à dégager de la fumée, couvrir complètement l'ouverture avec de la terre.

### SUIVRE CES DIRECTIVES :

Utiliser seulement dans les terriers et jamais à l'intérieur d'un bâtiment.

### MARMOTTES COMMUNES (Parascalops Sp)

Pour repérer le tunnel principal, chercher des buttes coniques de terre fraîche. Choisir le plus frais, enlever un bouchon avec une pelle et creuser en direction du tunnel principal. Si un branchement latéral de la butte est bouché, creuser au-delà du bouchon ou sonder le sol autour du bouchon pour repérer le tunnel principal. Le tunnel principal sera trouvé lorsque la sonde rencontrera peu ou aucune résistance. Après avoir trouvé le tunnel, préparer une ouverture assez large pour permettre d'y insérer facilement la cartouche. Ramasser une bonne quantité de terre et d'autre matériau pour fermer le trou. Allumer la mèche et insérer la cartouche dans le trou, le bout de la mèche allumée en premier. Recouvrir immédiatement la cartouche en faisant

attention de ne pas l'éteindre. Boucher tous les trous où il y a échappement de gaz.

#### GAUFRES (*Thomomys talpides*)

Repérer les buttes en forme d'éventail qui exhibent des signes d'activité récente. Trouver le creux en forme de fer à cheval sur un côté de la butte. Pour repérer le tunnel principal, sonder le sol de 40 à 50 cm de la butte sur le même côté que le creux. Le tunnel principal est repéré lorsque la résistance du sol sur la sonde a cessé. Creuser jusqu'au tunnel en faisant attention de ne pas le boucher avec de la terre. Créer une ouverture assez large pour y insérer facilement la cartouche. Ramasser une bonne quantité de terre ou d'autre matériau pour fermer l'ouverture. Allumer la mèche et insérer la cartouche, le bout de la mèche allumée en premier. Recouvrir l'ouverture en faisant attention de ne pas éteindre la cartouche avec de la terre meuble. Boucher tous les trous où le gaz pourrait s'échapper.

#### MARMOTTES COMMUNES (*Marmota Sp*)

Repérer toutes les entrées des terriers. Choisir une des entrées et fermer les autres entrées avec des pierres et de la terre. Ramasser une bonne quantité de matériau pour fermer les ouvertures utilisées pour le traitement. Allumer la mèche et insérer la cartouche, le bout de la mèche allumée en premier. Recouvrir avec des pierres et de la terre, en faisant attention de ne pas éteindre la cartouche avec la terre.

#### RAT SURMULOT (*Rattus Norvegicus*)

Utiliser seulement si les terriers sont loin des demeures, des granges et toutes autres structures d'origine humaine. NE PAS utiliser à l'intérieur des bâtiments ou aux endroits où les gaz peuvent y pénétrer. Ramasser une bonne quantité de terre pour boucher les ouvertures des terriers. Traiter chaque ouverture de terrier en allumant la mèche et en insérant la cartouche, le bout de la cartouche en premier. (S'assurer que le trou est assez large pour y insérer facilement la cartouche). Recouvrir immédiatement le trou en faisant attention de ne pas éteindre la cartouche avec la terre. Couvrir immédiatement les autres ouvertures où le gaz pourrait s'échapper. Répéter le traitement au prochain terrier tel que précité.

#### SPERMOPHILES (*Spermophilus Sp*)

Ramasser une bonne quantité de terre et autre matériau pour boucher les ouvertures de terriers. Traiter chaque ouverture de terrier en allumant la mèche et en insérant la cartouche, le bout de la mèche allumée en premier. (S'assurer que le trou est assez large pour que la cartouche soit facilement insérée avant d'allumer la mèche.) Recouvrir immédiatement le trou en faisant attention de ne pas éteindre la cartouche avec la terre meuble. Recouvrir immédiatement les autres ouvertures où le gaz pourrait s'échapper. Répéter le traitement au prochain terrier tel que précité.

MOUFFETTES (*Mephitis Sp*) Repérer toutes les ouvertures de la tanière. Ne pas traiter les tanières situées sous des structures habitées ou sous des bâtiments où le gaz pourrait atteindre les êtres humains, les animaux de compagnie ou les animaux domestiques, y compris le bétail. Les ouvertures de la tanière doivent être assez large pour permettre l'insertion facile de la cartouche. Fermer toute ouverture de la tanière autre que celle où s'effectue le traitement. On peut utiliser de la terre, de la tourbe et une grosse roche. Allumer la mèche et insérer la cartouche, le bout de la mèche allumée en premier. Fermer l'ouverture en faisant attention de ne pas éteindre la cartouche avec la terre. Fermer toute ouverture où le gaz pourrait s'échapper.

#### PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

L'allumage de la cartouche provoque de l'oxyde de gaz. La fumée peut être nuisible si inhalée.

#### DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est très toxique pour la faune. Vérifier les terriers pour y déceler tout animal non ciblé. Si ces animaux sont présents, ne pas traiter les terriers. Ne pas appliquer directement sur des habitats aquatiques (lacs, rivières, fondrières, étangs, coulées, fondrières des Prairies, ruisseaux, marécages, réservoirs et milieux humides) ainsi que sur des habitats estuariens et marins. Ne pas contaminer l'eau en rinçant le matériel ou en y rejetant les résidus.

#### DANGERS CHIMIQUES

Une fois que la mèche est allumée, la cartouche brûle énergiquement jusqu'à ce qu'elle soit usée. Elle peut causer des brûlures sévères à la peau exposée et aux vêtements et peut mettre le feu à l'herbe et aux feuilles sèches et tout autres matériaux combustibles.

#### ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour humains ou pour animaux par l'entreposage ou l'élimination.

**ENTREPOSAGE :** Entreposer dans un lieu frais et sec à l'écart du feu, de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

**ÉLIMINATION :** Pour éliminer les cartouches non utilisées, les tremper dans l'eau, les écraser et les enterrer sous au moins 15 cm de terre meuble.

**ÉLIMINATION DU CONTENANT :** Ne pas réutiliser le **contenant**. Emballer le contenant et le jeter aux ordures ménagères.

#### PREMIERS SOINS :

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.